

HISTOIRE DU CHRISTIANISME

Sous la direction de

J.-M. Mayeur - Ch. (†) et L. Pietri - A. Vauchez - M. Venard

3

Les Églises d'Orient et d'Occident
(432-610)



Desclée

HISTOIRE DU CHRISTIANISME

HISTOIRE DU CHRISTIANISME des origines à nos jours

sous la direction de
JEAN-MARIE MAYEUR, CHARLES (†) et LUCE PIETRI,
ANDRÉ VAUCHEZ, MARC VENARD

tome III

LES ÉGLISES D'ORIENT ET D'OCCIDENT

sous la responsabilité de
LUCE PIETRI

avec la collaboration de
BRIGITTE BEAUJARD, PHILIPPE BERNARD, JACQUES BIARNE,
BERNARD FLUSIN, JACQUES FONTAINE, CHRISTIANE FRAISSE-COUÉ,
NINA GARSOIAN, PIERRE-YVES LAMBERT, CHRISTINE LOUGEE,
PIERRE MARAVAL, BERNADETTE MARTIN-HISARD, YVES MODÉРАН,
FRANÇOISE MONFRIN, LUCE PIETRI, FRANÇOISE PRÉVOT,
CLAIRE SOTINEL, JEAN-MICHEL SPIESER

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre national du Livre*

DESCLÉE

Collaborateurs du tome III

Brigitte BEAUJARD, professeur à l'université François Rabelais de Tours.
Philippe BERNARD, maître de conférences à l'université de Grenoble III.
Jacques BIARNE, professeur à l'université du Maine.
Bernard FLUSIN, professeur à l'université de Paris IV-Sorbonne.
Jacques FONTAINE, membre de l'Institut.
Christiane FRAISSE-COUÉ, CNRS Centre Lenain de Tillemont.
Nina GARSOIAN, professeur à la Columbia University.
Pierre-Yves LAMBERT, directeur de recherches à l'École Pratique des Hautes Études.
Christine LOUGEE, agrégée d'histoire.
Pierre MARAVAL, professeur à l'université de Paris IV-Sorbonne.
Bernadette MARTIN-HISARD, professeur à l'université de Paris-Panthéon.
Yves MODÉRAN, professeur à l'université de Paris X-Nanterre.
Françoise MONFRIN, maître de conférences à l'université de Paris IV-Sorbonne.
Luce PIETRI, professeur à l'université de Paris IV-Sorbonne.
Françoise PRÉVOT, professeur à l'université de Paris XII-Créteil.
Claire SOTINEL, maître de conférences à l'université de Bordeaux III.
Jean-Michel SPIESER, professeur à l'université de Fribourg.

Pour les éditions Desclée

Pierre-Marie DUMONT, directeur général.
André PAUL, directeur littéraire.
Claire GOURIÉ, fabrication.
Sophie PETIT, secrétaire littéraire et d'édition.
Chantal de La HAUTEMAISON, secrétariat d'édition et index.

Cartographie : Gilles ALKAN

Avant-propos

par Luce Pietri

Ce tome III achève la série des volumes de l'*Histoire du christianisme* consacrés à la période antique. En fait, dans la sphère religieuse comme dans l'univers temporel, les v^e et vi^e siècles s'inscrivent dans la continuité d'une Antiquité qui s'attarde, tout en préparant l'avènement des époques médiévales. En dépit de la division politique qui sépare depuis 395, et plus encore depuis 476, l'Orient et l'Occident, en dépit des conflits doctrinaux qui, tout au long du v^e siècle, les opposent, survit l'idéal d'un Empire romain qui, un et conquérant, s'identifierait à la Chrétienté tout entière. En témoignent au siècle suivant les tentatives de Justinien (527-565) pour reprendre par les armes d'anciennes provinces occidentales et ses efforts pour restaurer l'unité de la foi. Mais la réalisation de ce rêve, qui hante encore, au seuil du vii^e siècle, Grégoire le Grand, apparaît, déjà à l'époque de ce dernier, plus que sérieusement compromise. La chrétienté se fractionne : en Occident, le retour du péril arien une fois conjuré, les Églises s'organisent au sein des nouveaux royaumes germaniques, contribuant à forger l'unité et la cohésion des futures nations médiévales ; en Orient, plusieurs provinces impériales ainsi que les pays situés en dehors du monde grec affirment, avec leurs divergences en matière de dogme, leur volonté d'une autonomie par rapport à l'empereur byzantin et au patriarche de Constantinople. Dans le cadre de ces différentes structures ecclésiales se développent des manières diverses de vivre, de sentir et de penser la foi : ainsi apparaissent, dans la pratique religieuse des fidèles comme dans l'ascèse monastique, dans l'art comme dans la littérature, des formes de spiritualité qui sont propres aux Latins, aux Grecs byzantins ou encore aux peuples de l'Arménie, de la Perse ou de la Géorgie.

PREMIÈRE PARTIE

Le débat doctrinal
et son retentissement
en Orient et en Occident

CHAPITRE PREMIER

D'Éphèse à Chalcedoine : « la paix trompeuse » (433-451)

par Christiane FRAISSE-COUÉ

Au début de l'année 433¹, l'archevêque Cyrille d'Alexandrie, répondant à son collègue Jean d'Antioche, célébrait en termes solennels l'union retrouvée entre les Églises après le schisme qui, depuis 431, avec la déposition par les cyrilliens au concile d'Éphèse de l'évêque de Constantinople, Nestorius, avait déchiré la *pars Orientis* : « Que les cieux se réjouissent et que la terre tressaille, la barrière qui nous séparait a été détruite, ce qui nous attristait a cessé, toute forme de dissentiment a été supprimée². » En écho à cette missive, le pape Sixte III, en septembre 433, se félicitait, dans deux lettres adressées respectivement à Cyrille et à Jean, de l'accord enfin réalisé, qui lui paraissait mettre un terme au débat christologique soulevé cinq ans plus tôt³. Jean d'Antioche, de son côté, dans la missive envoyée à Théodose II pour lui faire part de l'entente conclue avec les cyrilliens, demandait que soit solennellement célébrée partout dans l'Empire la réconciliation des Églises⁴. Peu après l'accord, d'autres témoignages traduisent la joie de la paix enfin acquise après déchirements et désordres et l'espoir que l'entente sera désormais sans faille : Ibas, prêtre d'Édesse – et futur évêque de la cité –, qui avait assisté dans les rangs antiochiens au concile d'Éphèse et avait pu suivre les aléas ultérieurs des tractations entre cyrilliens et antiochiens, écrivant à l'évêque Maris peu après la conclusion de l'accord, annonçait à son correspondant que toutes les difficultés étaient aplanies, que le schisme était surmonté et la paix désormais établie⁵.

La situation était toutefois moins simple que l'attitude officielle des deux chefs de parti, l'optimisme d'un pape peu au fait de la complexité de la controverse ou la lassitude des deux camps ne le laissaient supposer ; Ibas lui-même, peu de

1. La date précise de la fin du schisme entre les Églises n'est pas connue ; elle est antérieure de peu à l'homélie 16 prononcée par Cyrille le 23 avril 433 (ACO I, 1, 7, p. 173).

2. CYRILLE D' ALEXANDRIE, Lettre à Jean d'Antioche sur l'union, ACO I, 1, 4, p. 15-20.

3. SIXTE III, Lettres du 17 septembre 433 à Cyrille et à Jean d'Antioche, ACO I, 2, p. 107-110.

4. JEAN D'ANTIOCHE, Lettre à Théodose II, ACO I, 1, 7, p. 158.

5. IBAS D'ÉDESSE, Lettre à Maris, ACO II, 1, 3, p. 32-34 ; Ibas y dénonçait Cyrille, accusé de soutenir, dans ses *capitula* notamment, les opinions d'Apollinaire de Laodicée ; il y faisait en revanche l'éloge de Théodore de Mopsuste, « prédicateur de la vérité et docteur de l'Église », qui a donné des armes pour combattre l'hérésie après sa mort.

temps après avoir envoyé cette missive qui proclamait la fin des dissensions, n'allait pas tarder à s'en rendre compte⁶.

L'accord de 433

Le débat auquel l'accord de 433 était censé mettre fin avait eu pour enjeu la question christologique : dans le mystère de l'Incarnation, quelle place réserver à la nature divine et à la nature humaine du Christ, sans que soit compromise la transcendance du Verbe, ni menacée l'économie du salut qui veut que le Christ assume la plénitude de la condition humaine (hormis le péché) ? Et comment concevoir l'union de ces deux natures ? Deux courants s'affrontent : l'un qui, avec Apollinaire de Laodicée, était centré sur la nature divine, au risque de ne pas reconnaître au Christ la plénitude de la nature humaine ; l'autre, héritier de la tradition de l'école d'Antioche, se montrait soucieux de distinguer nettement dans le Christ ce qui appartient à la nature divine et ce qui ressort de la nature humaine, avec le danger de compromettre l'unité de la personne du Christ. Après l'accession de Nestorius au siège épiscopal de Constantinople (avril 428), cette question était devenue un vrai débat ; en face de Cyrille d'Alexandrie, qui exprime, en formules parfois tranchées, la prééminence du Verbe, Nestorius ne réussit pas à faire triompher ses idées ; après deux années d'âpres controverses, il était déposé à Éphèse (431) par le concile cyrillien tandis que le contre-concile antiochien condamnait de son côté l'évêque d'Alexandrie et ses partisans. L'animosité des évêques, dressés les uns contre les autres, n'avait pas alors permis l'élaboration d'une formule de foi reconnue de tous. Il avait fallu l'intervention impériale et de longues et difficiles négociations pour qu'enfin, au début de 433, un compromis intervienne⁷.

L'accord de 433 consacre de fait la victoire de la christologie antiochienne. Résolument dyophysite, il reprend à peu de chose près la profession de foi élaborée au concile d'Éphèse par les Orientaux⁸ ; il proclame deux natures dans la personne du Christ après l'Incarnation et reconnaît la légitimité de la répartition entre ces deux natures des expressions scripturaires, les unes pouvant être attribuées à l'humanité, les autres à la divinité ; est, en revanche, reconnu à la Vierge le titre de Théotokos – que la plupart des Orientaux n'avaient jamais contesté – et, mince concession à la christologie alexandrine, est affirmé que certaines expressions évangéliques peuvent s'appliquer indistinctement à la nature divine ou à la nature humaine, car elles se rapportent à une seule et même personne, le Fils de Dieu.

6. Peu d'évêques auront connu autant de tribulations qu'Ibas, mis en cause à plusieurs reprises de son vivant et après sa mort, lors de la querelle des Trois Chapitres ; sa lettre à Maris est condamnée au concile de Constantinople en 553 ; voir *infra*, 3^e partie, chapitre I.

7. Voir *HC*, t. II, 3^e partie, chapitre VI.

8. La profession de foi figure dans les deux lettres qu'échangent Jean d'Antioche et Cyrille au moment de l'accord (*ACO* I, 1, 4, p. 8-9 et p. 17).

Les ambiguïtés de l'accord

Cet accord, qui constitue en fait une condamnation implicite des éléments les plus marquants de la christologie alexandrine – la formule « une seule nature du Verbe incarnée » et les anathématismes⁹ –, fait des antiochiens des vainqueurs sur le plan doctrinal, mais comporte aussi quelques contreparties : la reconnaissance par les Orientaux de la déposition de Nestorius, l'anathème porté contre tout ce que l'enseignement de l'ancien évêque de Constantinople pouvait avoir de défectueux ; l'absence de sanction contre Cyrille, demeuré sur son siège, et surtout le silence observé sur les *capitula* cyrilliens, pourtant inlassablement dénoncés par les antiochiens durant la crise et pour lesquels aucune rétractation n'est exigée de l'évêque d'Alexandrie. La déposition de Nestorius, faite dans des conditions contestables, alors que ses idées ne sont pas éloignées de celles-là même qui sont reconnues dans la profession de foi de 433, pouvait paraître totalement illogique aux Orientaux, comme une concession abusive au parti adverse ; quant aux *capitula* alexandrins, fallait-il considérer que la lettre adressée par Cyrille à Jean pour célébrer l'entente retrouvée en marquait l'abandon définitif ? Avec quel Cyrille les Orientaux avaient-ils négocié ?

L'accord de 433, qualifié par les contemporains de « compromis de paix » mais aussi de « paix trompeuse¹⁰ », laisse donc un certain nombre de points dans l'ombre. Obtenu sous la pression impériale, il vise davantage à rétablir coûte que coûte la paix dans la *pars Orientis* entre des Églises déchirées qu'à poser clairement le débat doctrinal et à trouver un équilibre entre la christologie alexandrine et celle de l'école d'Antioche.

En tout cas, rien ne montre mieux les fragilités et les limites de ce compromis que la période qui, de 433, conduit au concile de Chalcédoine : l'accord, sans cesse remis en question, ne parvient pas à s'imposer ; les débats continuent entre les partisans des deux christologies rivales, avec le problème sous-jacent des anathématismes ; s'ajoute l'intervention de plus en plus lourde du pouvoir impérial

9. Les anathématismes, au nombre de douze, adjoints à la troisième lettre de Cyrille à Nestorius (avant novembre 430 ; ACO I, 1, 1, p. 40-42) résumaient les points de doctrine auxquels l'archevêque de Constantinople était sommé de souscrire ; ils proclament l'union hypostatique, une union physique et non pas la simple association de dignité des deux natures ; le Christ ne peut être divisé ; ainsi, les paroles du Christ, selon Cyrille, doivent s'appliquer à une seule et même personne (4^e anathématisme) ; le Christ n'est pas un homme portant Dieu mais Dieu en vérité (5^e anathématisme) ; le Verbe de Dieu a souffert, a été crucifié et est mort dans sa chair (12^e anathématisme) ; les 4^e et 12^e *capitula* avaient été particulièrement combattus par les Orientaux avant le concile d'Éphèse ; la question des anathématismes ne cesse d'être sous-jacente dans les conflits christologiques du V^e s. ; sur leur importance, voir A. DENEFFE, *Der dogmatische Wert der Anathematismen Cyrills*, *Scholastik* 8, 1933, p. 65-88 et 202-246 ; H.-M. DIEPEN, *Les douze anathématismes au concile d'Éphèse et jusqu'en 519*, *Revue thomiste* 55, 1955, p. 300-338 ; sur le problème de l'unique sujet et de l'humanité du Christ, B. MEUNIER, « Le Christ de Cyrille d'Alexandrie », dans *Théologie historique* 104, Paris, 1997, particulièrement p. 231-246 et 255-285.

10. DOMNOS D'ANTIOCHE. Seconde lettre à Dioscore d'Alexandrie (*Akten der Ephesinischen Synoden vom Jahre 449*, J. FLEMMING, AKGW, 15, 1, Berlin, 1917, p. 145), parle du « compromis impérial », du « compromis de paix » de 433 ; le *Livre d'Héraclide* dénonce « la paix trompeuse, obtenue sous la contrainte de l'empereur » (p. 257 et 258 ; p. 290) ou « la paix apparente », voire « la tyrannie de la paix » (*ibid.*, p. 291 et 292). Sur l'ensemble de cette période, voir Th. CAMELOT, *De Nestorius à Eutychès*, dans *Chalcedon* I, p. 212-242.

dans la controverse ; à la faveur de la crise, les ambitions des grands sièges cherchent aussi à s'imposer et un pouvoir monastique, avec lequel les évêques doivent compter, se manifeste avec une particulière acuité.

I. LA RÉCEPTION DE L'ACTE D'UNION

La question de la réception de l'accord de 433, tout comme le débat qui avait mis directement en cause Nestorius entre 428 et 431, reste essentiellement orientale. Avant les interventions du pape Léon dans la controverse christologique en 449, l'Occident se préoccupe peu des problèmes agités dans la *pars Orientis*, et il les appréhende mal. Vincent de Lérins qui écrit son *Commonitorium* trois ans après le concile d'Éphèse, ne fait nulle mention de l'accord de 433 ; il dénonce en Nestorius l'hérétique qui affirme deux Christ et qui refuse à la Vierge le titre de *Théotokos* pour ne lui reconnaître que le titre de *Christotokos*. Cette dénonciation simplificatrice, dans la ligne du *De incarnatione* de Cassien, est en passe de devenir traditionnelle en Occident, où la signification du terme *Christotokos* dans la doctrine de Nestorius n'est pas comprise comme l'expression de l'union des deux natures en une seule personne, mais comme se rapportant à la nature humaine, équivalent d'*Anthropotokos* (Mère de l'homme)¹¹. En revanche, Vincent de Lérins se préoccupe de maintenir les propriétés des deux natures, dans l'unité de la personne, position doctrinale qui n'est pas éloignée de celle de l'acte d'union¹².

L'accord de 433 n'avait fait intervenir que les chefs des deux partis, Cyrille et Jean. Mais il restait à faire passer cet accord dans les faits, tâche d'autant plus délicate que Jean d'Antioche, tout comme Cyrille, proclame qu'il n'a pas, dans cette affaire, modifié sa position doctrinale. Ces affirmations tactiques, destinées en premier lieu à rallier les hésitants et les opposants, ne sont d'ailleurs

11. VINCENT DE LÉRINS, *Commonitorium*, CC 64, p. 147-195 ; le moine de Lérins y célèbre, en 434, la condamnation de Nestorius coupable de s'être dressé contre l'antique dogme des Pères et d'avoir cherché, en se prévalant témérairement de sa connaissance de l'Écriture sainte, à introduire des innovations dogmatiques (*profanae novitates*) ; il lui oppose Cyrille, gardien de l'antique foi et évoque les prises de position des papes Célestin et Sixte III ; son commentaire marque surtout le souci d'illustrer, de manière pourrait-on dire pédagogique, le propos d'ensemble du *Commonitorium*, selon lequel les garanties d'une croyance se trouvent dans son universalité, son antiquité et l'unanimité qu'elle recueille (en particulier *Commonitorium* 2, 5, *ibid.*, p. 149 ; p. 165 ; 29-33, *ibid.*, p. 190-195 ; *id.*, *Excerpta, ibid.*, p. 199).

12. *Id.*, *Excerpta, ibid.*, p. 200-201 ; autre témoignage rejoignant celui de Vincent de Lérins, la lettre que l'évêque Capreolus de Carthage adresse à deux Espagnols, Vitalis et Tonnantius, après le concile d'Éphèse pour répondre à leurs inquiétudes concernant certaines affirmations à résonnances nestoriennes (« on ne doit pas dire que Dieu est né ») ; l'évêque de Carthage proclame, en s'appuyant sur des témoignages scripturaires, que le Fils de Dieu est vrai Dieu et vrai homme en une seule personne dont les natures ne peuvent être séparées ; il s'efforce de montrer la plénitude de l'humanité du Christ et d'expliquer l'économie du salut : c'est l'un et le même qui, à cause de la passion de l'homme assumé, a accompli le rachat de nos péchés (CAPREOLUS, Lettre à Vitalis et Tonnantius, PL 53, en particulier 850, 851, 854, 856-857) ; mais son intuition de l'unité de la personne du Christ n'est pas étayée par une analyse du mode d'union de ces deux natures ; il ne présente aucune critique de fond de la doctrine de Nestorius.

certainement pas totalement dénuées d'arrière-pensées : la tentation de revenir, à la faveur des circonstances, sur les concessions faites ou l'espoir de consolider ainsi les positions acquises.

1. LES DIFFICULTÉS DU PARTI ANTIOCHIEN

Du côté des Orientaux, Jean d'Antioche, soucieux de rallier tous les évêques de son parti, présente donc l'accord comme une victoire sans nuages : rien n'a été laissé dans l'ombre ; Cyrille a rejeté clairement la doctrine de l'unique nature et reconnu la légitimité de la répartition des attributions entre les deux natures du Christ ; toutes les contradictions, affirme-t-il, sont désormais résolues¹³. C'était aller vite en besogne ; les réactions de son propre parti, en particulier des prélats du diocèse civil d'Orient, vont l'obliger à intervenir pour tenter de sauver l'union menacée.

Les partisans d'un compromis

Les évêques du parti d'Antioche font en effet preuve de bien des réticences qui vont, pour certains, jusqu'à une irréductible opposition à l'accord de 433. André de Samosate et Théodoret de Cyr, qui ont pris une si grande part à la controverse contre Cyrille en attaquant en 430, à la demande de Jean d'Antioche lui-même, les anathématismes alexandrins, se montrent très réservés, à la fois sur les questions de personnes et de doctrine. André de Samosate craignait que le prix à payer pour la paix ne soit en réalité la corruption de la foi¹⁴. Quant à Théodoret, il avait déclaré à Jean, lors des négociations pour l'union, qu'il était impensable que des évêques qui avaient combattu pour la paix au concile d'Éphèse et lors des entrevues de Chalcédoine ne soient pas réintégrés dans leur siège : Jean avait sollicité, de fait, de Théodose II une mesure d'apaisement dans ce sens, mesure à laquelle Cyrille n'avait jamais voulu consentir ; l'évêque de Cyr craignait aussi que les Orientaux n'aient fait un marché de dupes, dans lequel tous les inconvénients seraient du côté des antiochiens ; sur le plan doctrinal, rejoignant l'opinion de Jean d'Antioche, il veut bien reconnaître, après en avoir soigneusement lu et pesé les termes, que la lettre de Cyrille sur l'union est exempte d'hérésie, et il estime que l'on peut considérer que l'Alexandrin a donné satisfaction en abandonnant les *capitula*¹⁵ ; mais Théodoret, en fidèle ami de Nestorius, convaincu, en outre, de l'orthodoxie de l'ancien archevêque de Constantinople, se refuse à envisager de souscrire la condamnation de ce dernier et, *a fortiori*, d'anathématiser sa doctrine : « ni de la main, ni de la langue, ni en

13. JEAN D'ANTIOCHE, Lettre à tous les évêques d'Orient sur la conclusion de la paix, *ACO I*, 1, 7, p. 156-157 ; *id.*, Lettre à Théodoret sur la paix, *ibid.*, p. 124 ; sur l'attitude des évêques du parti antiochien après l'union, R. DEVRESSE, *Après le concile d'Éphèse. Le retour des Orientaux à l'unité (433-437)*, *Echos d'Orient* 30, 1931, p. 271-292.

14. ANDRÉ DE SAMOSATE, Lettre à Alexandros de Hiérapolis, *ACO I*, 4, p. 127.

15. THÉODORET, Lettres à Jean d'Antioche, *ibid.*, p. 125 et 132.